



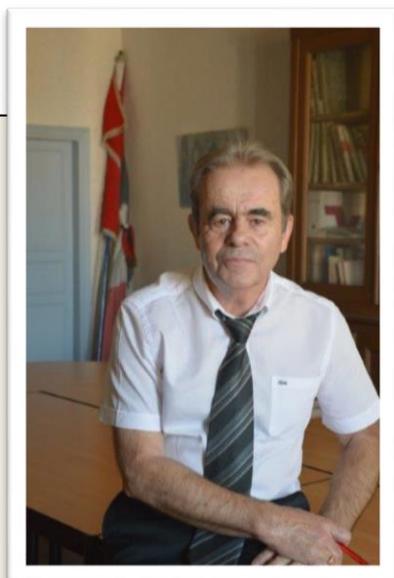
L'ECHO DE LA BOUMBOURIDE

Avril 2018

Mairie de Lasserre-Pradère, 31530

Editorial 2018

Le mot du maire



Chères Lasserro-Pradéroises et chers Lasserro-Pradérois,

La parution annuelle de l'Echo de la Boumbouride me donne l'opportunité de m'adresser directement aux administrés de la commune. Et c'est donc la toute première fois que j'ai ainsi l'occasion de communiquer vers l'ensemble des administrés de notre commune nouvelle.

Depuis quelques mois, du fait du rapprochement des communes de Pradère-les-Bourguets et de Lasserre, l'équipe du conseil municipal et moi-même vivons un vrai marathon avec des missions administratives diverses et variées à mener. Tout n'est pas finalisé mais une bonne partie est achevée. Une belle expérience que nous vivons avec toute la nouvelle équipe municipale !

Vous le savez, le jeudi 11 janvier 2018, les conseillers municipaux de la commune nouvelle de Lasserre-Pradère m'ont élu maire. Mes quatre adjoints sont Valérie PINEL (1^{ère} adjointe), Victor DE ALMEIDA SOARES (2^{ème} adjoint), Muriel MOREAU (3^{ème} adjoint) et Christian TAUZIN (4^{ème} adjoint).

Je suis également supplée par Marie-Josée LAGRASSE, conseillère municipale déléguée au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

La commune nouvelle compte désormais 1487 habitants.

Le 2 février dernier, notre équipe a organisé une réunion publique dans la salle du temps libre afin de présenter le cadre de référence et les enjeux de la création de cette commune nouvelle. Plus d'une centaine d'administrés ainsi que des représentants de la gendarmerie se sont déplacés ; je tiens à vous remercier chaleureusement pour tout l'intérêt que vous avez démontré en assistant ou participant à cette manifestation.

Au cours de cet évènement, des faits historiques ont été exposés ainsi que des éléments d'information relatifs à la gouvernance, au fonctionnement du conseil municipal et à l'objectif recherché par le rapprochement de ces deux communes.

.../...

Trois messages clés :

- 1. Permettre l'émergence d'une nouvelle collectivité rurale plus dynamique, plus attractive en termes économique, social, d'habitat, culturel, sportif, et en capacité de porter des projets que chaque commune prise séparément n'aurait pas pu porter ou difficilement porter,**
- 2. Assurer une meilleure représentation de notre territoire et de ses habitants auprès de l'État, des autres collectivités ou établissements publics tout en respectant une représentation équitable des communes fondatrices au sein de la Commune Nouvelle,**
- 3. Maintenir un service public de proximité au service des habitants du territoire.**

L'intégralité de cette présentation (comme d'autres informations pratiques et utiles_nous y revenons un peu plus tard dans les pages suivantes) est disponible sur la page d'accueil du site de la mairie :

<http://www.mairie-lasserre31.fr/fr/index.html>

L'Echo a pour vocation entre autres de donner une vision aux administrés sur le bilan financier de l'année qui s'est écoulée et de présenter les budgets (dépenses et recettes prévisionnelles) de l'année suivante. Les projets d'investissement apparaissent ici cette année avec un chantier dédié à la mise aux normes et à la modernisation de la salle du temps libre.

J'attire votre attention sur le fait que je tiens à rester en contact direct avec vous si vous avez besoin de mon soutien ou de réponses à certaines questions que vous vous posez. Je vous demande donc de ne pas hésiter à venir pousser la porte de notre mairie pour me rencontrer directement si vous le souhaitez.

Certain de votre compréhension et vous souhaitant une bonne lecture de l'Echo,

A très bientôt en mairie ou dans notre cher village,

Hervé SERNIGUET, maire de Lasserre-Pradère

3 octobre 2017_Le rapprochement des deux communes est acté





Sommaire

Le mot du maire	Page 1
Hommage au Colonel Arnaud BELTRAME	Page 3
Budget 2017/2018	Page 5
La Taxe Spéciale d'Équipement (TSE)	Page 8
Les horaires et l'adresse mail de la mairie changent	Page 10
Le site internet de la mairie	Page 10
Le site internet du foyer rural	Page 11
Cinéma	Page 11
Trois coups de pouce aux entrepreneurs	Page 12
Graine de talents !	Page 15
Un projet de café associatif	Page 19
Centre Communal d'Action Sociale	Page 20
État civil 2017/2018	Page 22
Le déploiement de la fibre sur la commune	Page 22
Quelques rappels et infos	Page 23
Plan canicule	Page 24
Agenda 2018_A ne pas manquer	Page 24

Hommage au Colonel Arnaud BELTRAME

Le 28 mars dernier, Monsieur Floréal VAZ, principal du collège de Léguevin dont dépendent les élèves de Lasserre-Pradère, a envoyé le message ci-dessous. Nous avons choisi de reprendre ses lignes mot pour mot et de les diffuser à notre tour, comme un bâton de relais qui doit circuler.

Expéditeur: "Floreal Vaz" <floreal.vaz@ac-toulouse.fr>

Date: 28 mars 2018 à 18:27:20 UTC+2

Destinataire: undisclosed-recipients

Objet: Hommage au Colonel Arnaud Beltrame

Répondre à: <floreal.vaz@ac-toulouse.fr>

Madame, Monsieur, chères et chers collègues,

Absent ce matin du collège François Verdier, je n'ai, à ma grande déception, pu organiser l'hommage au Colonel Arnaud Beltrame et plus largement aux victimes des attentats terroristes du 23 mars 2018.

Demain, jeudi 29 mars 2018, je m'adresserai à l'ensemble des élèves et des personnels à 10h20 dans le hall du collège - texte joint si certains d'entre vous souhaitent aborder ou reprendre le dialogue avec leur(s) enfant(s)-.

Nous observerons ensuite une minute de silence en hommage aux victimes.

Vous remerciant par avance pour votre compréhension et votre soutien, recevez, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.
Floreal Vaz

Collège de Léguevin, Jeudi 29 mars 2018

Chers élèves, chères et chers collègues,

Le vendredi 23 mars, quatre citoyens ont perdu la vie au cours d'une attaque terroriste à Carcassonne et à Trèbes. Le Président de la République a décidé qu'un hommage national serait rendu au colonel Arnaud Beltrame le mercredi 28 mars à 11h30. A cette occasion, les drapeaux ont été mis en berne sur les bâtiments et les édifices publics. Nous l'avons fait ici, aussi, au collège de Léguevin.

Cet attentat est malheureusement une nouvelle illustration tragique de la barbarie et de l'obscurantisme de certains qui, fanatisés et aveugles, tuent, assassinent, des citoyens. Laïcité, République, respect, liberté, autant de principes et de valeurs, qui, aujourd'hui, à nouveau malmenés, oubliés, bafoués, doivent être défendus courageusement, par nous tous. Notre devoir et notre engagement au service de ces principes et de ces valeurs, piliers de notre pays, ne sauraient renoncer, ni céder à de quelconques réactions violentes, à certains amalgames.

« Vivre ensemble », maxime de ce collège, « tous pareils, tous différents ». Nous, adultes, travaillons chaque jour à ce que demain vous soyez des citoyens, libres, autonomes. La République se nourrit et grandit par l'engagement de chacun.

Hier, le président Emmanuel Macron déclarait lors de la cérémonie d'hommage,

La vie humaine est une « valeur niée par le terroriste de Trèbes, valeur niée par l'homme qui a assassiné Mireille Knoll parce qu'elle était juive. Ce ne sont pas seulement les armées terroristes [...] que nous combattons. C'est aussi cet islamisme souterrain qui progresse par les réseaux sociaux [...] trahissant ceux-là même dont il se réclame. C'est un ennemi insidieux qui exige de chaque citoyen, de chacun d'entre-nous un regain de vigilance et de civisme. Il s'agit là d'une nouvelle épreuve, mais notre peuple en a surmonté beaucoup d'autres. C'est pourquoi il surmontera aussi celle-ci, sans faiblesse, mais sans emportement.»

L'acte héroïque du colonel Arnaud Beltrame, qui a donné sa vie pour en sauver d'autres, vient rappeler notre appartenance à un ensemble qui nous dépasse : la Nation. Cela nous invite à réfléchir aux notions de courage, de dépassement de soi et de citoyenneté au XXI^e siècle.

L'école a pour mission de transmettre des savoirs et des valeurs. A un moment où des forces obscurantistes cherchent à atteindre les fondements démocratiques de notre société, la mission des professeurs et des personnels de l'éducation nationale est plus que jamais d'éduquer pour faire triompher la tolérance et le respect d'autrui.

Si certains d'entre vous souhaitent discuter, en classe, en groupe ou de façon plus personnelle de cet événement tragique, les personnels de l'établissement seront à votre écoute.

Je vous remercie à présent d'observer une minute de silence en hommage aux victimes de la barbarie de l'attentat de Trèbes.



Budget 2017/2018

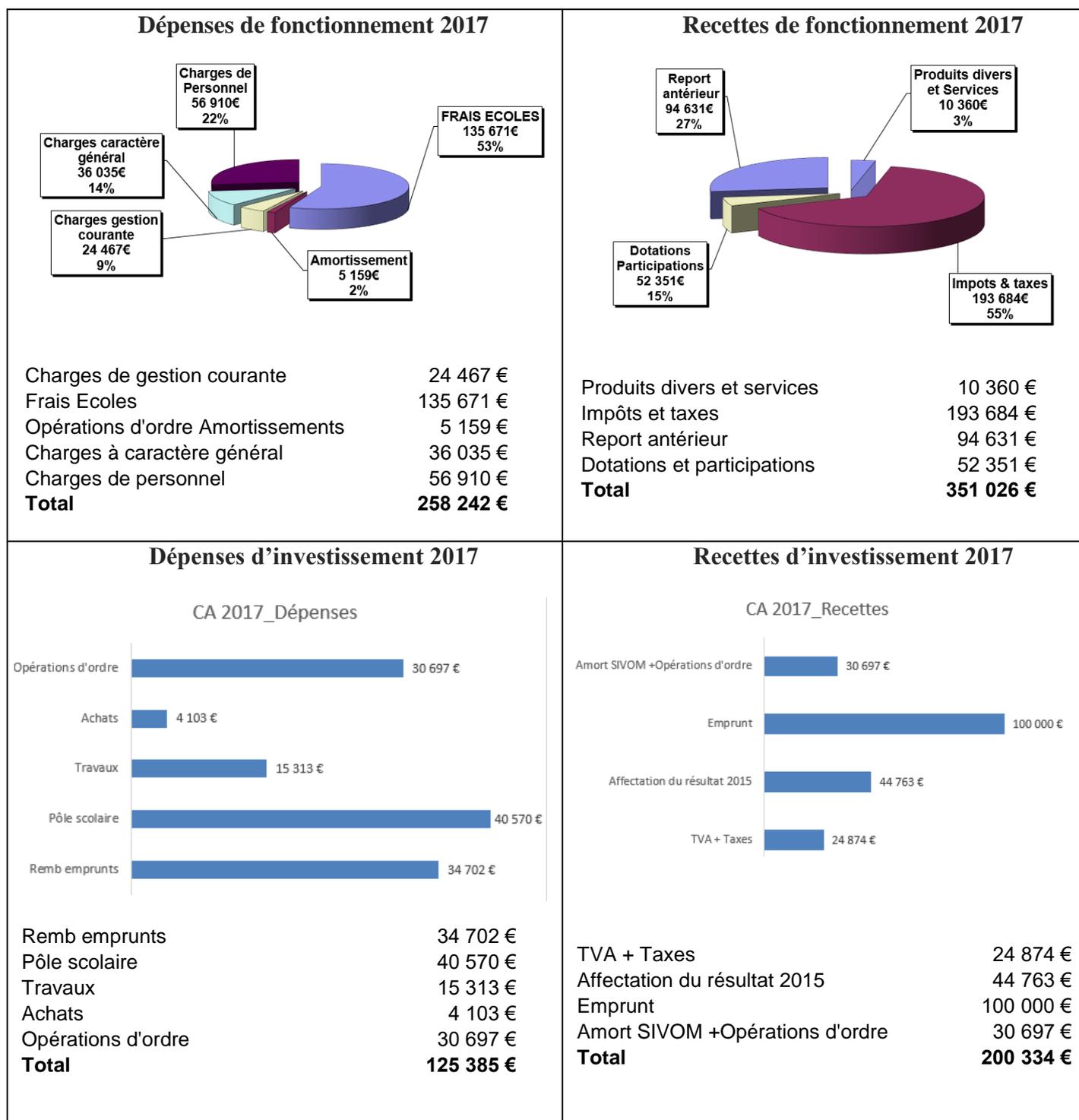
Deux comptes administratifs 2017 ont dû être approuvés : celui de l'ex-commune de Lasserre et celui de l'ex-commune de Pradère.

On retrouve ainsi deux comptes de fonctionnement en dépenses d'une part et en recettes d'autre part, ainsi que deux comptes d'investissement en dépenses d'une part et en recettes d'autre part.

Pour l'ex-commune de Lasserre

Dépenses de fonctionnement 2017		Recettes de fonctionnement 2017	
Charges de gestion courante	344 302 €	Produits divers et services	22 359 €
Frais financiers	9 311 €	Impôts et taxes	435 880 €
Opérations d'ordre Amortissements	30 697 €	opération d'ordre	30 697 €
Charges à caractère général	66 220 €	Dotations et participations	180 938 €
Charges de personnel	165 260 €	Total	669 874 €
Total	615 790 €		
Dépenses d'investissement 2017		Recettes d'investissement 2017	
Remb. emprunts	34 702 €	TVA + Taxes	24 874 €
Pôle scolaire	40 570 €	Affectation du résultat 2015	44 763 €
Travaux	15 313 €	Emprunt	100 000 €
Achats	4 103 €	Amort. SIVOM +Opérations d'ordre	30 697 €
opérations d'ordre	30 697 €	Total	200 334 €
Total	125 385 €		

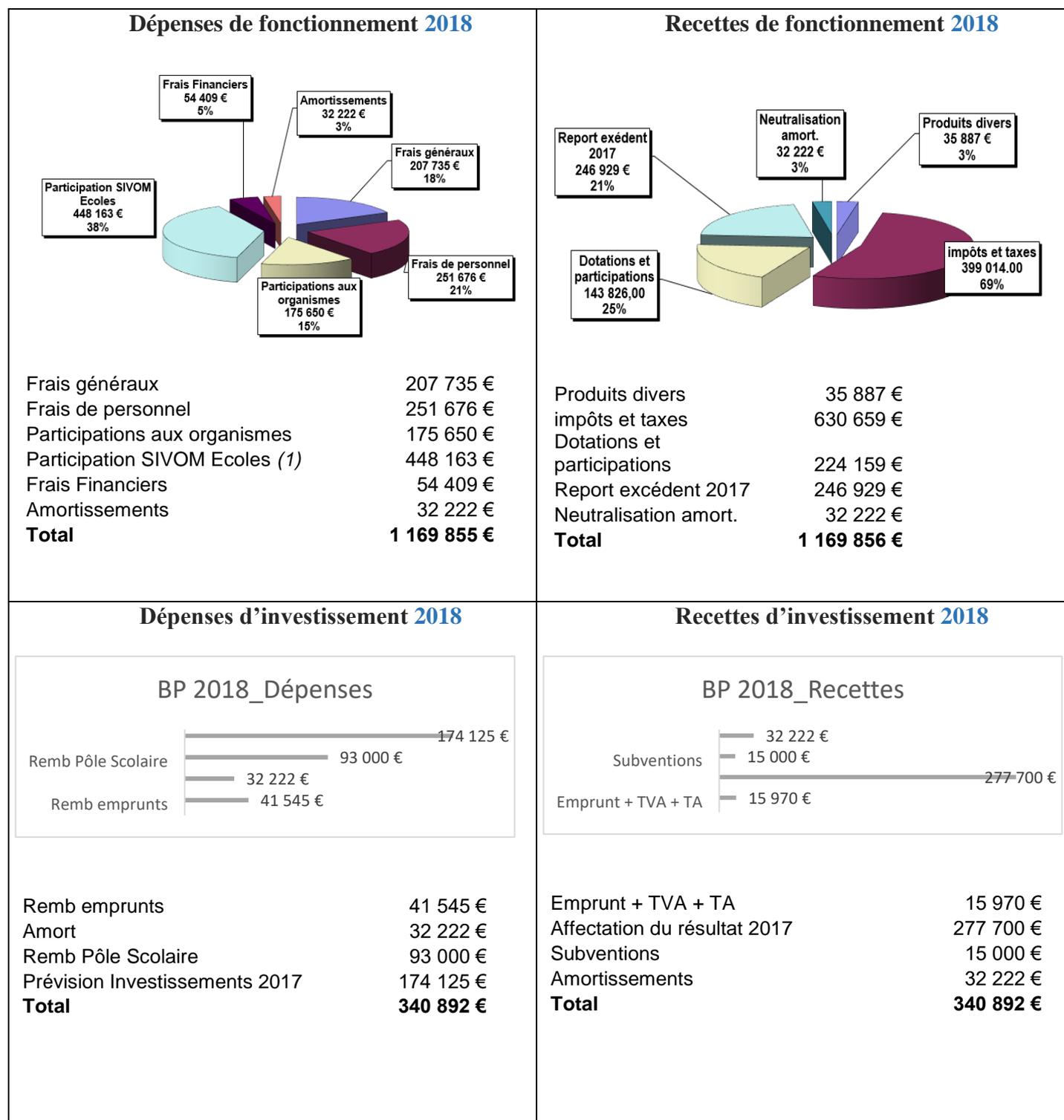
Pour l'ex-commune de Pradère



Compte tenu des résultats satisfaisants des communes de Lasserre et de Pradère, le Budget Primitif (BP) 2018 de la nouvelle commune ne pose aucun problème pour l'équilibre entre les sections de fonctionnement et d'investissement. La section d'investissement s'autofinance en totalité.

Tout en restant prudents, les élus sont confiants en l'avenir puisque cette année nous avons droit à une DGF (Dotation Globale de Fonctionnement_dotation annuelle de l'Etat) bonifiée de 5% ainsi que sur les 3 années à venir (soit environ 4 600 euros/an) ; les autres dotations ont aussi bénéficié du fait du rapprochement des communes (+ 30% en 2018).

Budget Primitif 2018 consolidé de la nouvelle commune



(1) sur 255 enfants inscrits dans les écoles du SIVOM (primaire & élémentaire), 208 enfants sont de Lasserre-Pradère.

La Taxe Spéciale d'Équipement (TSE)

Début 2017, à la suite d'une pré-étude, Mme la Ministre du logement a confié à M. le Préfet de Région, la préfiguration du périmètre sur lequel il serait pertinent que l'Établissement Public Foncier Languedoc-Roussillon, EPF d'État, puisse intervenir à l'avenir au sein de la nouvelle région.

Un projet de décret préfectoral précisait alors les contours de l'établissement public foncier de la région Occitanie, englobant tous les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ayant la compétence de la Politique Locale de l'Habitat (la PLH).



Pour comprendre, il faut savoir qu'il existe deux types d'établissements publics fonciers:

- ✓ les EPF d'État,
- ✓ les EPF locaux.

Même si leurs missions sont similaires (négociations et conduites des procédures permettant de constituer des réserves foncières, en amont de la phase de réalisation de projets d'aménagements), leur nature juridique est différente. Il est donc induit une distinction fondamentale, notamment en termes de gouvernance et d'élaboration du périmètre d'intervention.

Les premiers EPF datent des années 1960, tandis que les EPFL ont été institués par la Loi d'Orientation sur la Ville (LOV 1991), et confortés par la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU 2000). C'est la loi ALUR qui en 2014 promouvait formellement les politiques foncières.

- ✓ Les articles L321-1 et suivants du code de l'urbanisme constituent le cadre juridique relatif aux EPF d'Etat.
- ✓ Les articles L-324-1 et suivants du même code celui des EPF Locaux.

Le fonctionnement des EPF locaux (EPFL) :

- ✓ peuvent acquérir par voie amiable, par préemption (délégation du titulaire de ce droit), ou bien encore par voie d'expropriation,
- ✓ peuvent procéder à des opérations de proto-aménagement (démolition, dépollution,...) destinées à préparer les emprises foncières nécessaires à la réalisation de projets d'aménagements,
- ✓ acquièrent les biens et en restent propriétaires durant le portage. A terme, ils revendent le ou les biens à la collectivité ou à un acquéreur désigné par elle.

Leur mission :

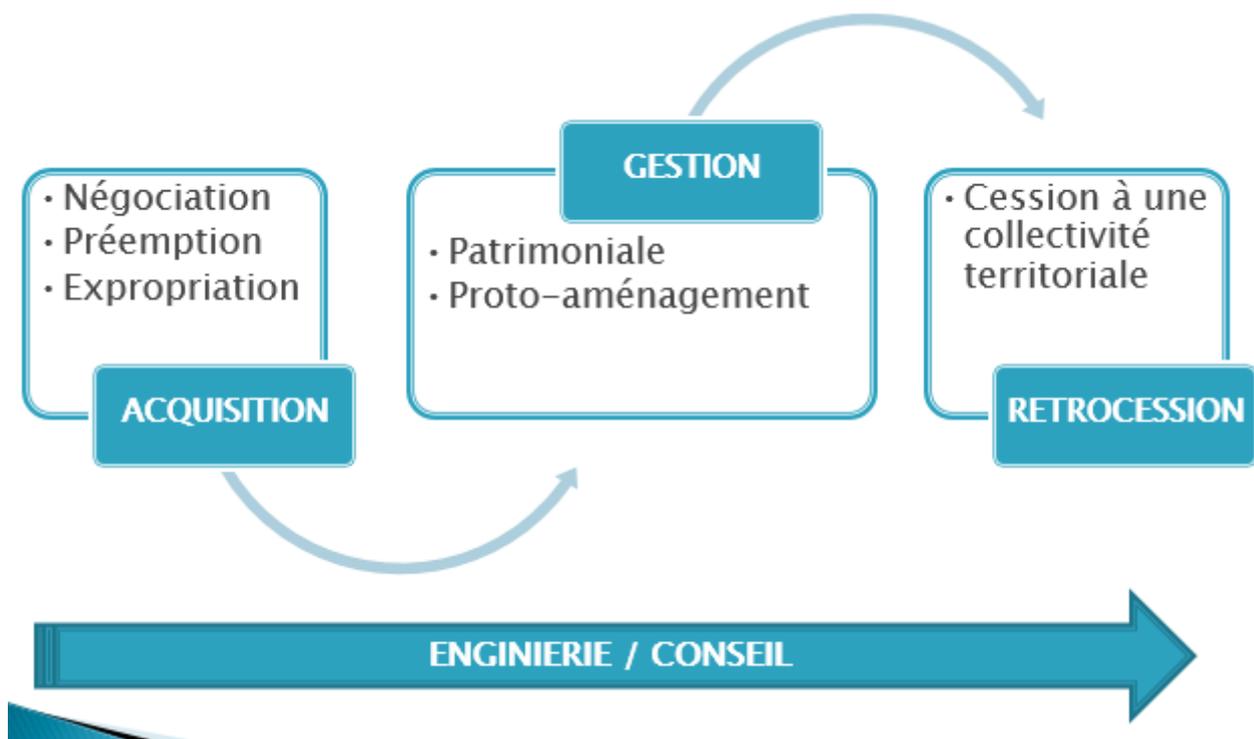
- ✓ aider ses collectivités membres à conduire une politique foncière en les conseillant sur les acquisitions, la maîtrise foncière, les reventes, l'impact foncier du PLU, les réserves foncières...,
- ✓ financer les acquisitions de réserves foncières hors budget de la collectivité. Dans la mesure où c'est l'EPFL qui achète pour le compte de la collectivité, celle-ci s'engage à lui régler les frais dits de portage,
- ✓ permettre de réduire les coûts d'acquisition en achetant par anticipation puisque l'EPFL achète au prix du marché, après consultation des Domaines. Lorsque le bien est revendu, il l'est au même tarif, y compris dans le cas où cette revente intervient des années plus tard,

- ✓ mettre à disposition une expertise foncière, une connaissance du marché local, une capacité de négociation à l'amiable et l'aide d'une équipe dédiée au foncier.

Les opérations qu'il est possible de mener avec l'EPFL:

- ✓ la mise en œuvre d'une Politique Locale de l'Habitat (PLH),
- ✓ l'organisation, l'accueil ou le développement des activités économiques,
- ✓ la réalisation d'équipements publics,
- ✓ la mise en œuvre d'un projet de territoire ou de renouvellement urbain,
- ✓ la protection du patrimoine bâti ou non bâti,
- ✓ la sauvegarde des espaces agricoles et naturels péri-urbains.

La capacité d'acquisition annuelle (ou droit de tirage) est égale à trois fois le montant de la TSE (Taxe Spéciale d'Équipement) et celui du EPFL empruntant est égal à deux fois le montant de la TSE. Est soustrait du crédit de TSE, une provision correspondante au coût de portage des biens acquis. Le crédit de TSE non consommé est reporté annuellement.



Impact financier pour notre commune :

La Taxe Spéciale d'Équipement (TSE) est de **10€ annuels par habitant.**

Pour notre commune, chiffres INSEE 2018, de 1487 habitants,

La TSE est donc égale à 14 870€.

La capacité d'acquisition de $14\ 870 \times 3 = 44\ 610\text{€}$.

Soit pour la durée du Programme Pluriannuel d'Intervention Foncière
 $44\ 610 \times 4 = 178\ 440\text{€}$.

Les horaires et l'adresse mail de la mairie changent

A compter de la semaine 14 (1ère semaine du mois d'avril 2018), il n'y aura plus de permanence en mairie le **samedi matin**. Les horaires sont donc :

MAIRIE DE LASSERRE-PRADERE
1 Place de la mairie
31530 Lasserre-Pradère

Accueil du public au 1er étage de la mairie (suivre la flèche « ACCUEIL »)
Du mardi au vendredi
9h00-12h00 et 14h00-18h00
fermé au public le lundi (possibilité de rendez-vous)
Tél: 05 61 86 61 46

Autres infos utiles :

- ✓ Les dépôts de dossier d'urbanisme se font le lundi après-midi (sur rendez-vous) ou le jeudi avec ou sans rendez-vous,
- ✓ Ramassage des encombrants : merci de contacter directement la CCST au 05 34 55 46 10.

Nouvelle adresse mail depuis le 1er janvier 2018:



Petit tiret du 6 entre
« lasserre » et
« pradere »

Pas d'accent sur
« pradere »

Mairie de Lasserre-Pradère Tél : 05 61 86 61 46 ...courriel: mairie.lasserre-pradere@orange.fr

Le site internet de la mairie

Pour la deuxième année consécutive, nous sommes épaulés par l'Entreprise Adaptée (EA) Facilities Management Services (FMS) qui traite avec les conseillers municipaux de la commission Communication & Information ainsi que le secrétariat de la mairie l'ensemble des mises à jour (mise en ligne de textes et images, retrait des informations obsolètes, ...).

Récemment, un chapitre relatif aux événements de notre commune mais aussi aux alentours de cette dernière a été revisité et un chapitre emploi a été créé.

Pages citées ci-dessus :

- <http://www.mairie-lasserre31.fr/fr/evenements-et-associations/les-festivites/evenements-ponctuels.html>
- <http://www.mairie-lasserre31.fr/fr/vivre-a-lasserre/emploi.html>

Accueil Mairie Sur la commune Urbanisme Enfance-Jeunesse Evènements et assos Notre patrimoine

Vous êtes ici : Accueil > Notre patrimoine > Historique de l'église

Historique



Télécharger le fichier «église de lasserre.pdf» (37.4 KB)

Brève présentation de l'église Saint Martin en français, anglais, espagnol et allemand



Imprimé disponible sur le tableau d'affichage à l'entrée de l'église

Une présentation de l'église traduite en 3 langues (anglais, allemand et espagnol) est disponible sur le site internet sous : <http://www.mairie-lasserre31.fr/fr/decouvrir-lasserre/historique-du-village-2.html>

Les traductions ont été également imprimées et sont disponibles à l'entrée de l'église.

La commission Communication & Information insiste sur le

fait de ne pas hésiter à la contacter pour tout souhait d'amélioration ou pour signaler un dysfonctionnement quelconque sur le site.

[courriel: mairie.lasserre-pradere@orange.fr](mailto:mairie.lasserre-pradere@orange.fr)

Beaucoup de mises à jour ont déjà été réalisées sur la base de retours et souhaits d'amélioration du site formulés directement par les administrés. Merci encore de l'intérêt que vous portez au site de la mairie et continuez à poster vos requêtes !

Le site internet du foyer rural

Comme indiqué sur la page des festivités du site, le foyer rural de Lasserre -Pradère possède désormais son propre site internet.

<http://www.mairie-lasserre31.fr/fr/evenements-et-associations/les-festivites/evenements-ponctuels.html>

Nous vous invitons donc à vous y connecter (en cliquant directement sur le lien www.foyerurallasserrepradere.fr) afin de prendre connaissance des prochains évènements organisés par leurs soins. L'éventail est large ! Cinéma, sorties, jeux de sociétés, fête du village & des associations, vide-greniers, associations portées par le foyer, autres manifestations ...

Cinéma

Projection dans la salle du temps libre, derrière les jeux de plein air

Prochaines dates des séances de cinéma qui seront projetées par cinéfol 31, ligue de l'enseignement
18H30 séances enfants, 21h tout public.

Ce sont des films récents de 5 semaines en général, parfois moins.



Prochaines séances :
VENDREDI 11 MAI
VENDREDI 8 JUIN



Trois coups de pouce aux entrepreneurs

La rubrique « coup de pouce aux entrepreneurs » est destinée à faire connaître aux administrés les parcours professionnels mais aussi les personnalités des acteurs économiques que les habitants ou visiteurs sont amenés à côtoyer dans le village.

Nous avons le plaisir de mettre en lumière 3 nouveaux foyers d'activité : *la boulangerie Batista, une association sportive et un atelier de soudeur/verrerie/ferronnerie.*

1) *La parole est ainsi donnée à Thomas, de la boulangerie Batista*



« Nous sommes deux frères, Florian 22 ans qui est le boulanger et moi-même Thomas, 23 ans, pâtissier. C'est notre oncle qui nous a donné le goût de ce métier. Petits, installés sur le tracteur de notre grand-père, notre oncle nous parlait de ce métier qu'il avait exercé. Il a semé en nous l'envie de produire quelque chose ... de bon ! Nous avons orienté nos études dans la filière d'un CAP.

Une fois diplômés, nous nous sommes heurtés à des difficultés à l'embauche. Un concours de circonstance a fait en sorte que nous avons décidé de nous lancer dans un projet fou : ouvrir notre propre boulangerie. En effet, un projet étant en cours dans la commune de Ségoufielle, nous nous y sommes intéressés et finalement le projet a abouti !

Nos parents nous prêtent main forte dans cette aventure et voilà donc deux ans que nous sommes installés à Ségoufielle (notre centre de production) et six mois que nous tenons une permanence sur la place du village de Lasserre-Pradère !

Sur ce dépôt, nous proposons les mêmes produits et services qu'à Ségoufielle :

- du pain classique au pain tradition en passant par des pains spéciaux,
- toutes sortes de viennoiseries (chocolatines, croissants, pains aux raisins, chaussons aux pommes, jésuites, beignets...)
- et de la pâtisserie qui part de réalisations classiques (éclairs, mille feuilles...) à des gâteaux plus fins tel que les mousses (chocolat, fruits...).

Nous proposons aussi quelques services associés :

- la possibilité de consommer une boisson chaude (café, thé, chocolat) et une viennoiserie à prix réduit !
- l'achat de la Dépêche du Midi.

C'est vrai que nous n'avons pas toujours tout sur le dépôt alors, n'hésitez pas à commander. Même sur une même matinée, quelqu'un peut livrer une commande directement sur le dépôt.

Nos horaires d'ouverture sont du mardi au dimanche de 8h à 13h ainsi que les jours fériés. Attention, nous sommes fermés tous les lundis ».

Thomas insiste pour remercier chaleureusement les services de la mairie et M. le maire qui lui ont permis de s'installer dans la commune et salue la sympathie, la fidélité et les encouragements de ses clients.



2) **Des cours de fitness, de souplesse, d'équilibre et même de pole dance ! ou l'histoire de Cécile et Lauriane : grande amitié et partage**

"Nous nous connaissons depuis quelques années, et nous nous sommes rapprochées autour d'une même passion: le sport et surtout la POLE DANCE. Nous faisons cela bénévolement, et avons toutes deux des activités professionnelles « à côté » (Cécile est spécialisée dans l'éducation canine et Lauriane monte son commerce de fruits & légumes).



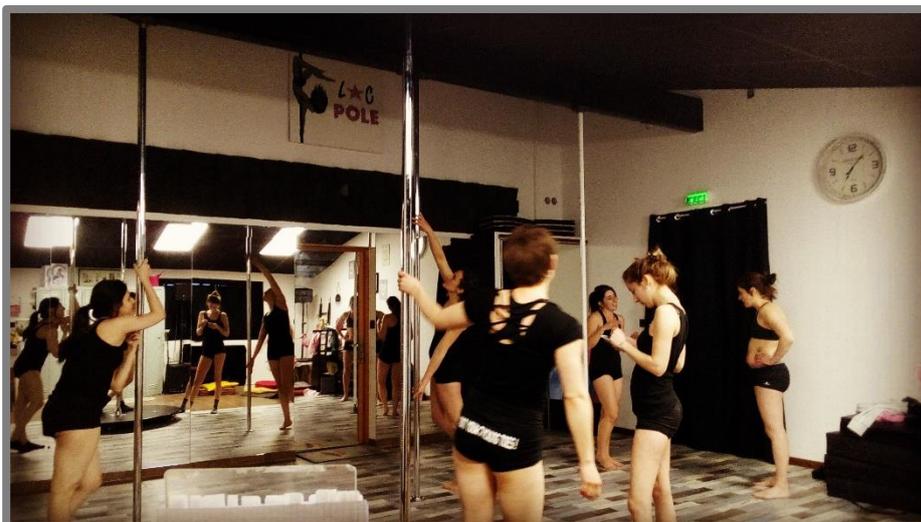
Cécile : « Je voulais me mettre au sport, et j'ai découvert par hasard cette discipline. Je me suis lancée, puis j'ai embarqué Lauriane férue de Gym et de sports en tout genre, pour découvrir des cours dans la commune de Cugnaux ». Les filles accrochent, s'accrochent et ne lâcheront plus la barre !

"Notre école à Cugnaux a fermé et nous avons décidé de créer notre studio, dans un but convivial. Il est important de savoir que cette discipline est reconnue par la Fédération française de danse, alliant gymnastique, fitness, acrobaties et danse autour d'un agrès : une barre verticale,

apportant gainage, souplesse et confiance en soi »

Cécile et Lauriane insistent sur le fait que la pole est adaptée à toutes les morphologies aussi bien aux femmes qu'aux hommes ! Elles ont installé depuis quelques semaines leur salle aux écuries d'en Cayla. Parking, vestiaires...tout y est pour accueillir au mieux les adhérents. Sarah, habitante de la commune et diplômée coach sportif, les a rejointes et dispense les cours de fitness.

« Nos cours se déroulent du lundi au vendredi le soir essentiellement, (cours que l'on peut suivre dès l'âge de 14 ans et ceci, quelle que soit sa condition physique) ». Les filles drainent avec elles une ambiance chaleureuse et conviviale en petits groupes de 8 personnes maximum.



Plus d'informations sur le site www.lcpole.com

3) *Entretien avec Estéban LAVARDEZ depuis son atelier de soudeur/verrière/ferronnerie*



La commission Com' : Nos villageois ont récemment eu la surprise de voir une nouvelle activité dans le village ! Depuis quand êtes-vous installé?

Estéban : Je me suis installé au mois de décembre dans la commune.

Com' : Quel est votre parcours professionnel ?

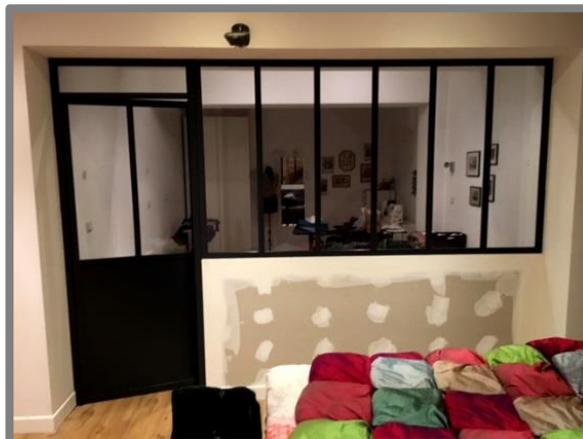
Estéban : J'ai un CAP métallier/serrurier. Et cela fait 11ans que je pratique le métier de soudeur. En ce moment je fabrique pas mal de verrière d'atelier. Mes devis sont gratuits et je me déplace à Toulouse et dans le Gers

Com' : Comment peut-on vous contacter ?

Estéban : Par tél au 06 51 73 58 21 ou bien par mail : EstebanLavardez@hotmail.com



Un portail d'extérieur



Une verrière à l'intérieur d'une habitation



Graine de talents !

Dans l'ECHO 2017, nous faisons paraître deux articles relatifs aux prouesses de Corentin (émission télévision Koh-Lanta) & Timothé (champion rubix-cube).

Nous écrivions alors « Corentin et Timothé s'inscrivent avec classe dans la catégorie des déterminés, courageux, curieux, ingénieux, généreux, ayant le goût de grands challenges et des défis ! ». Quelques mois plus tard, c'est encore avec une grande et sincère fierté que nous partageons avec vous les lignes retraçant l'IronMan de Stéphane, qui réside dans notre commune. Un exploit hors du commun. Difficile de ne pas s'émouvoir devant sa prouesse et sa pugnacité et ceci, que l'on soit sportif ou pas, amateur de marathon, cyclisme, nage ... ou pas. Un grand monsieur charismatique qui inspire du respect.

...Bravo et encore Merci de nous faire ainsi vibrer.

« 11h43...!

Je termine l'Ironman de Nice après un marathon difficile en 4h38. POUAAHHH, je viens de finir l'Ironman de Nice !!! C'est sûr que la course à pied ne s'est pas exactement passée comme je l'avais imaginé, c'est une évidence. Il y a le plan, les doutes et la réalité. Le plan travaillé à l'entraînement, c'était une allure à 5 :15 au kilomètre, le plus longtemps possible. Sur les dernières semaines, les sorties vélo / CAP enchaînées directement ou différées me ramenaient toujours sur cette allure. J'y ai pris une certaine habitude et un confort certain. 5 :15, ça va. Après tous ces exercices d'allures expérimentés pendant 10 mois, 5 :15 c'est tranquille ! Je me souviens de sorties rythmées, en alternance d'allures ou en progressivité, qui étaient plus difficiles à tenir qu'un 5 :15 ! Néanmoins, tout dépend de la distance... et là encore, tout est une question d'entraînement. 42km, c'est 4 fois l'A/R chez mon boulanger, c'est comme si j'allais chercher les croissants 4 fois un dimanche matin. Je le fais une fois, pourquoi pas 4 ? Alors je les ai enchaînés ces A/R... 2, fois, 3 fois, il m'a pris pour un fou le boulanger... Bref, vous l'aurez compris, le plan avait été travaillé pour prendre en compte les enchaînements, la fatigue du jour, la capacité du bonhomme. Oui sauf qu'aujourd'hui, je me lance sur la Prom' et ce n'est plus la même limonade.

Pourtant, pendant la transition, j'ai fait le check up complet : état de fraîcheur après le vélo Ok, chaleur Ok, vent Ok, aucune douleur, aucune crampe, hydratation & alimentation Ok, public au TOP, Karine & Paul identifiés sur la route, tout va bien, je me lance !

C'est parti, punaise je me lance sur le marathon de l'Ironman de Nice !!! Première chose : trouver l'allure ! Et oui, le feeling c'est super et il n'y a pas mieux pour se cramer. 5 :15 j'y suis ! Tout va bien... Karine et Paul ne doivent pas être trop loin, ah les voilà ! « Ouais, c'est cool, tout va bien » ça hurle, il y a des sourires, tout se passe très vite... je suis content de les avoir vus, on va se régaler !

Au-delà de l'allure, j'ai un second point de vigilance : l'hydratation et l'alimentation. Manger pendant la CAP ne me réussit pas, je prendrai juste deux ou trois gels pendant la course, par contre je ne veux pas faillir à cause d'une déshydratation, alors je m'arrête à chaque ravito pour prendre un verre d'eau et de boisson isotonique (« Energy »... tu l'entends des milliers de fois ce mot...).

Alors dès le début je m'arrête, je bois en marchant et je repars. Bon ça fait péter un peu la moyenne, je relance, je rattrape le coup une première fois, puis une seconde... là je dis : « bon, attends, le ravito c'est essentiel, tu n'en sauteras aucun, par contre les relances te font un peu mal là, vas-y cool » A l'entraînement, j'avais une approche un peu différente, à chaque kilomètre, je prenais une rasade sans m'arrêter. Là c'est un peu différent, je m'arrête, je bois, je relance, je slalome entre les mecs arrêtés, bref, je vois mon allure

cible s'éloigner doucement. Mais ce n'est pas grave, je suis sur le marathon de l'Ironman de Nice, je continue, premier demi-tour, on relance et on balance la sauce, vent de face, ah ça fait du bien un peu d'air ! Sur la Prom', il fait beau, la mer est magnifique, et le vent me rafraîchit ! La chaleur est supportable, même s'il n'y a pas d'ombre, ce n'est pas la canicule du mois de juin. Premier demi-tour, j'ai les croissants, on rentre... bon, c'est calme, ravito, slalom, relance, mon allure est autour des 5 :45 en moyenne depuis quelques kilomètres... 5 :45 mais je me traîne ! oh mec, à l'entraînement tu t'ennuies déjà à 5 :15 et là tu te satisfais d'un footing !!! Pense aux copains qui sont derrière, redresse le bec et avance ! Alors je relance encore un peu, je tente, mais force est de constater qu'après chaque relance, j'ai le souffle coupé, les points de côté et je suis contraint de ralentir. Je recherche mon souffle, respiration par le ventre, je laisse aller les



bras, ça revient, je retente et je rebloque... punaise mais ce n'est pas vrai, je ne lâche pas encore

Fin du premier tour, je vois Karine et Paul, « coucou j'ai les croissants ». On est tous contents, c'est cool d'être là, je relance encore avec le sourire. On envoie le deuxième tour, on continue à courir, ravito, slalom, marche avant la relance, aïe... je n'aime pas ça ! C'est après un tour et demi, 15e km environ, c'est là que le moral en a pris un coup ! Je suis juste avant à l'aéroport, et après le ravito, je ne relance pas, je marche, je marche et repars et je marche encore... « Bon, faisons un petit bilan, état de fraîcheur après 15km, bof, bof mais pas pire, chaleur Ok, vent Ok, quelques douleurs aux pieds, aucune crampe, hydratation & alimentation Ok, public au TOP, Karine & Paul au TOP... allez relance nom d'une pipe... » ; c'est à ce moment-là que j'accepte de finir loin de mon objectif. Je vois du monde me dépasser, mais ce n'est pas très important. Je termine le second tour, « ouais je gagne un choucou bleu... je change de niveau, j'ai plus de pouvoir !!! » et ben non, tu restes le même ! Je passe devant Karine et Paul toujours au TOP, ce dernier crie dans le mégaphone « Allez Papa, plus qu'un tour... » Et ben non, il en reste 2 ! Ça doit être long pour eux

deux, immobilisés sous le soleil, à attendre toujours plus longtemps ! Allez, le troisième tour, je subis...

Autour de moi ça commence à tomber. Aïe, j'ai mal pour eux. Plus j'avance et plus j'en vois qui souffrent, qui sont allongés et transportés vers les ambulances. Wouaou, ça m'impressionne un peu... j'ai pas du tout l'intention de finir comme ça moi. Donc je relance (oui je sais, je l'écris souvent ce mot, mais dites-vous que je me le suis dit encore plus souvent) ; et jusqu'à la fin, le mot a été : tu cours comme tu peux, tu marches pour mieux repartir et tu finis debout ! Dernier tour, « je vais chercher les croissants, avec un peu de chance je serai là avant midi ! » Punaise il est long ce tour, je n'ai pas mal, je ne souffre pas de la chaleur, je n'ai plus soif du Powerbar Energy drink, je n'ai plus de jus ; je reste alerte mais je n'ai plus de jus ! Dernier, tour, dernière ligne droite, ah, je passe par le couloir de droite cette fois-ci, tapis rouge (euh non, tapis noir !) ouais, je vois Karine et Paul, ouais c'est terminé, on se tape dans les mains et je passe la ligne, c'est fait ! C'est terminé, quelle histoire ce marathon, va falloir le bosser mon gars !

Je l'ai fini ce marathon, et je dois l'avouer, c'est une épreuve qui m'impressionne depuis toujours et que je voulais finir avec panache. Bon, pour le temps on repassera, pour le panache c'est en demi-teinte mais la satisfaction est là, elle est immense ! Parce qu'avant le marathon, il y a ces 172 km dans l'arrière-pays Niçois. 172 km et 2000m de D+, dont 1300m dans les 66 premiers km. En posant le vélo, je suis super content, je termine avec une moyenne juste au-dessus des 30 km/h. Lorsque je suis venu en juin pour faire la reconnaissance, j'étais resté juste en dessous des 30. Sur 3 jours, j'avais enchaîné le parcours deux fois, avec une fin de canicule qui avait rendu l'effort éreintant. Donc je le connais ce parcours.

Les 20 premiers kilomètres sont assez plats, on longe la Prom', puis on remonte le long du Var, pour attaquer un premier raidillon qui nous amène à Gattières. Jusqu'à Gattières, je suis dans la retenue ! Mes jambes sont en pleine forme, il fait beau et bon. Si je n'avais pas un marathon à enchaîner, je lâcherais bien les chevaux ! Le cardio reste haut, je suis dans du I3 bien sonné... après le raidillon de Gattières, c'est un long faux plat montant qui nous amène vers les gorges de Bar sur Loup.

Je sais que ce faux plat me correspond, je peux y mettre du couple et conserver une belle allure. Et là encore, je lève le pied, le cardio reste haut... « Gère mon gars, gère ! ». Après la descente vers le village Le Pont du Loup, le parcours bifurque à droite et on commence la montée vers le col de l'Ecre. 16 km de profil montant, jamais très raide, toujours constant. Là je la joue aux sensations, je ne regarde pas le cardio, j'appuie et je me fais plaisir. Je rentre dans l'effort que j'aime, il y a du couple dans le pédalier, de l'alternance dans les positions, je dépasse du monde ! L'effort se fait en deux temps, le segment à l'ombre jusqu'à Gourdon, puis le segment au soleil jusqu'au col. Le passage à Gourdon est magique. En arrivant au rond-point dans le centre du village, la route est bordée par des barrières sur 50m. A chaque arrivée, on entend les spectateurs crier, agiter des drapeaux. Ça motive ! Le meilleur est à la sortie du rond-point, dès les premiers mètres la route s'élève et là, plus de barrière... et une foule !!! Des spectateurs innombrables sur la route qui hurlent, qui font une haie d'honneur sur 100m... je me croyais au tour de France avec le maillot jaune (du TUC)! Et autant vous dire que je n'ai pas demandé mon reste pour me mettre en danseuse et relancer la machine.

Après quelques mètres, lorsque le calme est revenu, je me suis retourné vers un autre participant, j'étais vraiment scotché par l'ambiance et je lui ai dit: « wouaou, c'est magique des moments comme ça », je n'en reviens pas, j'en ai encore des frissons, lui aussi ! J'arrive au col avec presque 2km/h d'avance sur mon temps de référence, merci à la route coupée à la circulation et à un début d'épreuve sans pré-fatigue. Petit check up, tout va bien, sauf le vent. En sortant du col, j'enchaîne avec le plateau de Caussols, en position aéro et avec le vent de face. Pour le coup je me suis lâché dans le col mais je n'arrive pas à récupérer sur le plateau. Il est casse pied ce vent, j'en fais même des écarts et je repasse sur les cocottes pour me rassurer et j'attaque la longue descente vers Gréolières. Après un virage à 180°, je me retrouve avec le vent dans le dos, la descente n'en est que plus confortable. Il commence à faire chaud, je bois comme prévu un peu plus d'un bidon par heure, je mange du solide toute les demi-heures. Allez, il reste une petite côte de 8km vers Coursegoules et après je sais que c'est une très longue descente vers Nice. Dans cette dernière côte, il fait vraiment chaud, il n'y a plus de vent, je me sens bien dans l'effort mais je sue énormément. Les cuisses chauffent, aurais-je quelques signes de faiblesses ? Heureusement ce passage n'est pas long, je passe de l'autre côté et tout revient à la normale. La température baisse, les jambes vont bien, par contre j'ai des sensations de brûlures aux pieds. Ah oui, ce n'est pas la première fois, lors de mes précédentes longues sorties en vélo, j'avais la même sensation. A mi-parcours, les pieds gonflent et cela provoque des frottements et des fourmis dans les pieds. Je m'étais posé la question d'aller acheter une paire de chaussures plus grandes et puis, le temps passe vite... Et aujourd'hui il me reste 40 bornes à faire avec cette sensation ! Ca gêne un peu mon plaisir. Cette descente est longue et magnifique, sur la plaque et tout à droite, je mouline sans excès, je prends de belles courbes, je dose les freinages, je relance, pouaah quel bonheur ce parcours. Dans la descente je « remonte » encore des places, je suis au-dessus des 30, Fred avait tout prévu ! Je me souviens d'une séance en janvier, l'objectif était de tenir 30km/h sur 3 heures sur un parcours vallonné. Quelle douleur à l'époque... De retour à Gattières, je retrouve le premier raidillon et me voilà sur le chemin du retour le long du Var, avec un petit vent de face. Profil plat sur les 20 derniers km. Cette partie du parcours est moins fun et j'ai du mal à envoyer, les jambes sont un peu lourdes alors je remonte d'une dent, puis de deux pour aérer la machine avant le marathon. En arrivant j'entends au micro que le premier en a terminé avec le premier semi, « merci les gars, moi je commence seulement ! ».

Je pose le vélo, je regarde autour de moi et ce que je vois me remonte bien le moral ! En fait, il n'y a pas tant de vélos que cela dans le parc ! Rien à voir avec le départ de ce matin. Pendant la première transition, c'est la cohue. Nous sommes nombreux à sortir de l'eau, à courir dans tous les sens à attraper nos sacs, enlever nos combinaisons. C'est un peu le bordel en fait. Et pourtant, cela ne ressemble en rien à l'heure que je viens de passer à l'eau ! Ohlala, la natation à Nice... c'est un pur régal ! Rien à voir avec nos A/R à

Castex chaque mardi soir dans une eau glacée et balayée par le vent d'Autan presque sibérien ! Rien à voir Pierrot !



La combinaison n'a jamais été officiellement interdite, donc nous l'avons tous gardée. Départ sous format Rolling start, on passe un par un entre deux barrières, cela permet de réguler le flux. Je me suis mis dans le groupe des moins de 1h12, avec pour idée de remonter la file. Dans le pire des cas, je suis dans le bon groupe et je reste dans les pieds, dans le meilleur des cas je remonte la file. Mise à l'eau, c'est parti ! Le récital (à mon niveau bien sûr !).

Je pense à Laetitia et ses nombreux conseils du mardi. Dès le début de l'année, je me suis mis dans le groupe 1 pour les séances, même si l'année d'avant je n'avais jamais réussi à passer plus de 3000m à l'entraînement.

Je me suis mis la pression dès le début, ça a porté ses fruits je pense. Sur le parcours, nous avons 2 boucles à faire. Sur la première tout va très bien, la mer est bleue, le soleil se lève derrière nous, je vois les rayons raser la colline, ça scintille, ça brille, c'est beau, je suis sur l'Ironman de Nice, quel pied !

Il ne manque que les dauphins et c'est la carte postale. Première boucle bouclée, je m'engage sur la seconde avec sans doute moins de précision dans ma trajectoire. Ce n'est pas grave, je continue, toujours en nageant en 3 temps, avec une sortie de la tête tous les 3 cycles. On est bien là Tintin. Je passe la dernière bouée, maintenant c'est tout droit pendant 600m... go go go, elle se passe super bien cette natation ! Comme à l'entraînement, je ne regarde pas ma montre (ahaha) et je l'avoue en sortant de l'eau j'ai une super satisfaction quand celle-ci affiche 1h07... « Calcul mental, 3800m en 1h07, ah oui mais non, la montre affiche 4000m, bon laisse tomber, tu es dans le vrai là, belle nage, va chercher ton vélo Man ! ». Je n'en demandais pas tant au départ ! Au départ ce matin, j'étais dans un état second, perdu au milieu des autres, je n'entendais pas grand-chose, je voyais la mer, calme et je me répétais « t'y es mec, tu vas te lancer ». Il y a de l'animation autour de moi, une musique rythmée, un micro qui hurle des mots, le public amassé le long de la berge, et nous en contre bas à attendre. « T'y es mec ! Deux ans que tu te le prépares, un an que tu te l'es avoué, 10 mois que tu nages, pédales et cours pratiquement tous les jours. Aujourd'hui c'est la cerise sur le gâteau ! ». Parce que depuis le mois de septembre 2016, il s'en est passé des choses positives ! J'en ai récolté des tranches de bonheur ! Jamais je n'ai eu l'impression de faire le moindre sacrifice, j'ai pris un pied terrible à l'entraînement et sur les quelques compétitions qui ont jalonné la saison. Et je n'oublie pas le stage TUC in Majorca !

Je n'y suis pas arrivé seul ! Oh que non, vous êtes très nombreux à avoir contribué à ce bonheur. Des échanges avant ou après les entraînements club, des commentaires sur Strava aux SMS d'avant-course, tous vos messages ont eu un impact sur ma motivation, à chaque instant ! C'est incroyable tous ces soutiens

que vous m'avez envoyés, je vous en remercie infiniment, j'espère avoir été à la hauteur ; en tout cas, j'ai tout fait pour l'être, pour porter les couleurs du TUC, tout en gardant du plaisir et mon intégrité physique.

Et c'est maintenant que je remercie Coach Fred Lureau ! Merci Coach, depuis 10 mois tu m'as fait sacrément progresser ! Du vélo à la CAP, j'en ai vu des vertes et des pas mûres, j'ai une collection de souvenirs et d'émotions que je ne suis pas prêt d'oublier. Le tout sans blessure ! Comme pour le marathon, j'ai une séance de CAP à finir, celle que tu m'as donnée 10 fois et que je n'ai pas réussi à terminer !

Pour finir, j'aurai une pensée toute particulière pour Loïc et Marine, neveu et nièce ; ils m'ont accompagné, chambré, challengé toute l'année, avec un bon millier de SMS échangés par mois...

Enfin, Karine, Paul et Margot : ils ont supporté mon obstination et ma quasi obsession pour préparer cet Ironman. Vous avez été patients, vous m'avez toujours encouragé, sans vous rien n'est possible !

Vivre un Ironman, c'est juste énorme, magique, inoubliable ! 10 mois et 11h43 de pur bonheur ! Finalement, il en faut bien moins pour se demander « à quand le prochain ? »

Big Data

IM finisher	Swim = 1h07, Bike = 5h46, Run = 4h37, Total = 11h43
IM training time	Swim = 10%, Bike = 60%, Run = 30%
Temps d'entraînement max	70h en avril
Kilométrage en vélo sur 12 mois	9 220 km, avec un max mensuel à 1 330km en avril
Kilométrage en CAP sur 12 mois	1 650 km, avec un max mensuel à 183km en mai
Sortie la plus longue en vélo	204 km en juillet (je m'en souviendrai !)

Le projet d'un café associatif

Le foyer rural se lance dans le projet de création d'un café associatif pour favoriser le lien social et avoir un lieu de partage / diffusion culturelle. Le local se situe dans les anciennes classes de l'école primaire : un beau bâtiment d'une centaine d'années avec un espace décloisonné de 98m². Déjà plusieurs réunions de présentation et de travail ont eu lieu. La prochaine réunion est fixée au **15 mai**.

Réunion à 20h30 à l'ancienne école pour synthèse et suivi.



Une page dédiée à ce projet prometteur a été ouverte sur le site du foyer. Sur cette page vous trouverez des informations sur le projet : compte-rendu / idées / porteurs du projet, et un lien pour **nous rejoindre si l'envie vous picote !**

<http://foyerrurallasserpradere.fr>



Centre Communal d'Action Sociale



Le printemps des aînés 2017 _Le samedi 10 juin 2017, le Centre Communal d'Action Sociale de Lasserre organisait le « Printemps des aînés », un repas musical animé par Marie et Philippe, des habitués de cette rencontre puisqu'ils viennent depuis trois ans.

81 personnes étaient rassemblées à la salle du temps libre pour écouter le duo chanter les chansons françaises des années 30 aux années 2000. Après plus de 35 ans passés en plein cœur de Toulouse, place Dupuy, ce couple de saltimbanques a décidé de s'installer dans notre commune.

« Nous voyageons de village en village. Nous n'avons pas de spectacle clé en main, nous adaptons notre répertoire au public que nous rencontrons » raconte Philippe. Il dit apprécier la convivialité de ces représentations au plus près du public. Cet homme a un parcours de musicien accompli : auteur-compositeur, il a notamment participé aux Francfolies et a également chanté lors des premières parties des spectacles de Francis Cabrel.

Le printemps des aînés 2018 _Cette année, il aura lieu le **samedi 9 juin**.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Lasserre-Pradère invite cordialement les personnes propriétaires foncières ou locataires de la commune nouvelle de Lasserre-Pradère nées en 1953 et avant ainsi que leur conjoint(e) à venir partager un repas convivial et musical à 12 heures à la salle du temps libre. Une invitation personnelle leur sera envoyée prochainement.

Un oubli étant toujours possible et si cette invitation vous concerne, n'hésitez pas à le faire savoir auprès de la mairie ou du CCAS.



N'oubliez pas de réserver votre place avant le 28 mai

au 05 61 86 61 46 ou à ccas.lasserre-pradere@orange.fr

Attention ! Comme l'adresse mail de la mairie, l'adresse mail du CCAS a changé depuis mi-avril !

Petit tiret du 6 entre
« lasserre » et
« pradere »

Pas d'accent sur
« pradere »



Novembre 2017, le CCAS a mis à l'honneur les différences Les 24, 25 et 26 novembre derniers, le Centre Communal d'Action Sociale de Lasserre proposait encore l'exposition « Regards vers les différences » en partenariat avec les Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) de Colomiers et Toulouse (les Arènes et Villa Albert), les foyers de vie de Saint-Médard et Eole, la MAS Al Cantou, les écoles maternelle et élémentaire du Sivom de la vallée de la Save et l'atelier enfants et adultes d'Eliane Fantini.

Lors du vernissage, le maire Hervé SERNIGUET a rappelé l'importance de soutenir à travers cette manifestation l'inclusion des personnes handicapées avec la participation des habitants. Michel GENIBREL secrétaire général adjoint de l'association des jeunes handicapés a loué cette initiative qui s'inscrit dans la durée.

Après les discours, le groupe musical New Shuffle du CATTP de la villa Albert a chanté des reprises comme Cabrel, Manu Chao ou Téléphone et une de leurs compositions. La troupe est composée de sept musiciens et huit choristes et est entraînée par Patrick lors d'ateliers thérapeutiques et Angeline, infirmière.

Les écouter donne des émotions intenses : le temps du concert, ces patients n'ont plus de pathologie mais sont admirés et applaudis. « Ce regard positif sur eux est énorme et leur redonne confiance en eux. Ce sont 4 à 5 années de travail mais ils ont accompli un beau parcours. Nous avons fait la première partie d'un concert des Motivés » raconte Patrick, leur professeur de musique. Touchés et impressionnés par leur prestation, des membres du Foyer rural invitent le groupe à venir se produire lors de la fête de la musique au village afin qu'un public plus large puisse profiter de leur talent.

Le CCAS remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ces journées, le Foyer rural de Lasserre-Pradère et sa section « cinéma » pour la projection du film « En équilibre » le vendredi soir, ainsi que les sections « Jeux de société » et « La Serre Créative » pour les animations du dimanche après-midi.

Etat Civil 2017/2018 Informations non exhaustives (*)

Félicitations aux heureux parents de

En 2017

Vincent BROWN, le 8 mars
 Adaline DANGLA, le 20 mars
 Maëlle TOUNSI, le 21 avril
 Inès BARRE, le 01 mai
 Noa SAEZ-CEBRIAN, le 27 juin
 Héloïse DUBAU, le 25 juillet
 Flore LEBOURG, le 11 août
 Timéo LEBEAUX, le 10 septembre
 Gabrielle PAILHES, le 23 septembre

En 2018

Léontine CARLIER, le 5 février
 Katel GILLET HEUZE, le 11 février
 Elena JEYANATHAN, le 26 mars
 Léna AUDOUBERT, le 9 avril.

Nous présentons tous nos vœux de bonheur à

Patrick François Charles SAUVAGET & Sandrine Marie SERRES dont l'union a été célébrée le 20 septembre 2017, et à,

Victor DE ALMEIDA SOARES et Catherine BARNOLE, dont l'union a été célébrée le 28 avril 2018.

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles de

Odette PANONT épouse MICHEL, décédée le 12 janvier 2017

Eric JEANNE, décédé le 08 janvier 2018

Susy GRENEU, décédée le 23 janvier 2018

Francesca MENIN épouse DUBARRY, décédée le 13 avril 2018.

(*) Conformément aux directives de la CNIL, Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, dans le cadre de la communication par les mairies des données contenues dans les registres d'état civil vers les administrés, les informations doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation & d'un accord écrit des familles avant une diffusion. Dans cet ECHO figurent l'ensemble des actes de naissance enregistrés entre la parution du dernier ECHO (mai 2017) et l'actuelle période de bouclage (avril 2018). Par contre, ne figurent pas les actes de décès et de mariages (sur la même période que celle mentionnée ci-dessous) pour lesquels le secrétariat de la mairie de Lasserre-Pradère a enregistré un souhait de non parution formulé par les familles.

L'enregistrement par écrit des souhaits des familles sur les actes de naissance, mariage et décès étant difficile à obtenir, (mise en place d'une base de données dédiée, appels téléphoniques, visites et/ou échanges de messages, obtention d'un écrit par les familles dans des délais impartis, ceci par mail ou par un passage en mairie, ...), nous vous proposons, afin de soulager nos services, que tous ces actes paraissent (parution dans l'ECHO par défaut donc) ; cependant, si les familles expriment un souhait de non parution, nos services respecteront leurs directives. Nous espérons vivement que cette mesure vous conviendra.

Le déploiement de la fibre sur la commune



LE DÉPLOIEMENT PAR COMMUNE

Le calendrier prévisionnel sera définitivement arrêté à l'issue de la consultation pour une Délégation de Service Public qui est actuellement en cours.

	Déploiement de la Fibre Optique (jusqu'à l'abonné) (FTTH)	Actions de transition
LASSERRE-PRADERE	ENTRE 2019 ET 2021	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
LEGUEVIN	ENTRE 2019 ET 2021	
LEVIGNAC	ENTRE 2019 ET 2021	
MERENVIELLE	ENTRE 2019 ET 2023	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
PLAISANCE-DU-TOUCH	RESERVE AUX OPERATEURS PRIVES	COMMUNE HORS COMPETENCE SMO HAUTE-GARONNE NUMERIQUE
SAINTE-LIVRADE	ENTRE 2019 ET 2023	AVANT FIN 2018 MONTEE EN DEBIT 30 Mb/s PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
LA SALVETAT-SAINT-GILLES	ENTRE 2019 ET 2021	

Quelques rappels & infos



Le bruit

Faire du bruit sur la commune est interdit, de jour comme de nuit. Cependant, l'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 précise que :

Les travaux de bricolage et de jardinage à l'aide de matériel et outillage à moteur peuvent être effectués :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente : Fête de la musique, Fête Nationale du 14 juillet, Jour de l'an, Fête locale et manifestations culturelles autorisées dans la commune.

Déchetterie

Les horaires des déchetteries les plus proches :

GRENADE

Route de St CEZERT

du lundi au samedi 9h à 11h50 / 14h à 18h,
et le dimanche de 9h à 11h50 - 13h à 18h,
fermée le mardi et les jours fériés,
05 61 82 35 03

CORNEBARRIEU

Route d'Aussonne

du lundi au vendredi de 10h à 11h50 / 13h30 à 18h,
samedi et dimanche de 10h à 18h,
fermée le jeudi et les jours fériés
05 61 85 89 73

COLOMIERS

Chemin de la Ménude

du lundi au dimanche de 8h30 à 18h30,
fermée le mardi et les jours fériés
05 61 78 09 99

FERMETURE LE 1er AVRIL 2018

CADOURS

Route de Puységur

du vendredi au samedi de 9h à 11h30,
puis de 13h à 17h30,
dimanche de 14h à 16h30

fermée du lundi au jeudi inclus et les jours fériés
05 34 52 92 15

PLAISANCE

Rue du Docteur CHARCOT,

Tous les jours de 8h30 à 18h,

Sauf le mardi

05 62 89 03 41

OUVERTURE LE 6 AVRIL 2018

Plan canicule 2018

La mairie de Lasserre-Pradère met en place son Plan communal canicule pour l'année 2018 à partir du 1er juin et ce, jusqu'au 31 août.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie de Lasserre-Pradère ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale ; vous bénéficierez d'une aide en cas de canicule.

Rappel tel CCAS : 05 61 86 61 46

Courriel : ccas.lasserre-pradere@orange.fr



Agenda 2018_A ne pas manquer



Mai 2018

Dimanche 6 mai / Jeux de société

Vendredi 11 mai / Cinéma

Juin 2018

Vendredi 8 juin / Cinéma

Samedi 9 juin / « Printemps des aînés »

Jeudi 21 juin / Fête de la musique

Samedi 29 juin (soirée) / Balade au Clair de Lune

Juillet 2018

Dimanche 22 juillet / Vide-grenier

Septembre 2018

Samedi 1er septembre / La Fête Locale

Novembre 2018

Dimanche 11 novembre / Marché créatif de La Serre Créative

Vendredi 23, S 24 D 25 / « Regards vers les différences »

Agenda également disponible sous : <http://foyerrurallasserrepradere.fr>

Prochain rendez-vous autour d'un Flash Info, d'un Flash EXPRESS et/ou sur le site internet de la mairie

<http://www.mairie-lasserre31.fr/fr/index.html>

Mairie de Lasserre-Pradère Tél : 05 61 86 61 46 courriel : mairie.lasserre-pradere@orange.fr